



**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 17 MARS 2021**

L'an deux mil vingt et un,
Le 17 mars à 18h30,
Le Conseil Municipal de la Commune de CUSSAC-FORT-MEDOC,
Dûment convoqué, s'est réuni en session extraordinaire
A la salle Joseph DESPAZE, sous la présidence de Dominique FEDIEU, Maire,

Date de la convocation du Conseil Municipal : 11 mars 2021, complété le 15 mars 2021

Secrétaire de séance : Alain GUICHOUX

Auxiliaire de séance : Sophie NAVARRO et Guillaume GIRARD

NOM	PRESENT	EXCUSE	PROCURATION à	ABSENT
Dominique FEDIEU	*			
Alain GUICHOUX	*			
Marie-Christine SEGUIN	*			
Alain BLANCHARD	*			
Mireille JUNCK	*			
Stéphane LE BOT	*			
Claudie DUSSOUCHAUD	*			
Thierry LARTIGUE	*			
Joëlle ARAGON	*			
Denis BEAUGER	*			
Isabelle BOIS	*			
Katia PATARIN	*			
Aurélien DEBROSSE	*			
Coralie HAMON GILLET	*			
Jean-Claude MARTIN	*			
Priscilla GRIS		*	Priscilla GRIS	
Corinne FONTANILLE	*			
Sofia FERREIRA-NEVES	*			
Christophe MERGALET	*			

ORDRE DU JOUR

MENTION SPECIALE : **INSTALLATION DE MONSIEUR CHRISTOPHE MERGALET DANS SES FONCTIONS DE CONSEILLER MUNICIPAL**

MENTION SPECIALE : **INSTALLATION DE MADAME SOFIA FERREIRA NEVES DANS SES FONCTIONS DE CONSEILLERE MUNICIPALE**

MENTION SPECIALE : **PROCES VERVAL D'ELECTION DU CINQUIEME ADJOINT AU MAIRE**

2021-010 : COMMISSIONS MUNICIPALES : MODIFICATIONS DES MEMBRES

2021-011 : DESIGNATION DE DELEGUES AU RESEAU DES SITES MAJEURS VAUBAN-MODIFICATION

2021-012 : ASSOCIATION POUR AIDER PREVENIR ACCOMPAGNER EN MEDOC-AAPAM-MODIFICATION

2021-013 : DESIGNATION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE-MODIFICATION

A **18h34**, Monsieur le Maire ouvre la séance et procède à l'appel des conseillers. **Dix-huit (18)** membres du Conseil Municipal sont alors présents.
Un (1) est excusé : Monsieur Jean-Claude MARTIN qui a donné procuration à Madame Priscilla GRIS.

Le quorum étant atteint, la validité de la séance est proclamée.

Après appel à candidature, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de voter pour désigner le secrétaire de séance. **Monsieur Alain GUICHOUX**, seul candidat, est désigné **secrétaire de séance à l'UNANIMITE**.

Monsieur le Maire procède à la lecture de l'ordre du jour de la présente séance, en rappelant à l'assemblée délibérante que le Conseil Municipal est réuni en vertu de la convocation du 15 mars 2021, qui faisait suite à la convocation initiale du 11 mars 2021. Il expose que cette seconde convocation

en urgence est la conséquence de la démission le 13 mars 2021 de Madame Bernadette COUILLAUD BIBARD, qui a rendu nécessaire la convocation de Madame Sofia FERREIRA NEVES, afin de procéder à son installation comme membre du Conseil Municipal.

COMMUNE DE CUSSAC-FORT-MEDOC

DEPARTEMENT GIRONDE
ARRONDISSEMENT DE LEPARRE-MEDOC
CANTON SUD MEDOC

PROCES VERBAL

MENTION SPECIALE : INSTALLATION DE MONSIEUR CHRISTOPHE MERGALET DANS SES FONCTIONS DE CONSEILLER MUNICIPAL

MENTION SPECIALE : INSTALLATION DE MADAME SOFIA FERREIRA NEVES DANS SES FONCTIONS DE CONSEILLERE MUNICIPALE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

- Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal** avoir reçu en date du 4 mars 2021 une lettre de Madame La Préfète, l'informant avoir accepté la démission des fonctions d'Adjoint au Maire et du mandat de Conseiller Municipal, que Monsieur Jean-Luc NABET lui avait présenté en date du 7 février 2021, étant entendu que l'intéressé avait lui-même reçu notification de cette décision de La Préfète le 3 mars 2021.

Dans les communes de 1 000 habitants et plus, conformément à l'article L.270 du Code Electoral, la réception de la démission d'un Conseiller Municipal a pour effet immédiat de conférer la qualité de Conseiller Municipal au suivant de la liste, indépendamment de condition de sexe. Ainsi, Monsieur le Maire a informé Monsieur Christophe MERGALET, qui tenait cette place sur la liste GARDONS LE CAP POUR CUSSAC, de ses nouvelles fonctions, qui ont été effectives à compter du 3 mars 2021, et l'a en conséquence convoqué à la présente séance du Conseil Municipal, en date du 17 mars 2021, en vue de son installation.

En application des dispositions précitées, Monsieur Christophe MERGALET, né le 24 décembre 1972 à Bordeaux, domicilié 3, Hameau de Peylande à Cussac-Fort-Médoc (33460) est installé dans ses fonctions en qualité de Conseiller Municipal.

- En outre, Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal** avoir reçu en date du 13 mars 2021 une lettre recommandée de Madame Bernadette COUILLAUD-BIBARD, lui présentant sa démission de ses fonctions de Conseillère Municipale.

Conformément à l'article L. 2121-4 du Code Général des Collectivités Territoriales, et après que Monsieur le Maire ait vérifié que la démission était manifestement exprimée en termes non équivoques dans un document écrit, daté et signé par l'intéressée, il a constaté que la démission de l'intéressé prenait effet immédiatement, à compter du jour de réception de son courrier en mairie. En application de l'article L. 2121-4 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Maire en a immédiatement informé le représentant de l'Etat.

Dans les communes de 1 000 habitants et plus, conformément à l'article L.270 du Code Electoral, la réception de la démission d'une Conseillère Municipale a pour effet immédiat de conférer la qualité de Conseiller Municipal au suivant de la liste, indépendamment de condition de sexe. Ainsi, Monsieur le Maire a informé Madame Sofia FERREIRA NEVES, qui tenait cette place sur la liste GARDONS LE CAP POUR CUSSAC, de ses nouvelles fonctions, qui ont été effectives à compter du 13 mars 2021, et l'a en conséquence convoqué en urgence le 15 mars 2021 à la présente séance du Conseil Municipal, en date du 17 mars 2021, en vue de son installation.

En application de l'article L. 270 du code électoral, Madame Sofia FERREIRA NEVES, née le 1^{er} février 1965 à Espinho, Portugal, domiciliée 9 rue du champ sud, logement 6, lotissement les Tokyos à Cussac-Fort-Médoc (33460), est installée dans ses fonctions, en qualité de Conseillère Municipale.

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal PREND ACTE de :

- La démission de Monsieur Jean-Luc NABET de ses fonctions de Conseiller Municipal, en date du 3 mars 2021.
- L'installation de Monsieur Christophe MERGALET dans ses fonctions de Conseiller Municipal, en date du 17 mars 2021.
- La démission de Madame Bernadette COUILLAUD BIBARD de ses fonctions de Conseillère Municipale, en date du 13 mars 2021.
- L'installation de Madame Sofia FERREIRA NEVES dans ses fonctions de Conseillère Municipale en date du 17 mars 2021.
- La modification de l'ordre du tableau du Conseil Municipal, qui en résulte, celui étant désormais établi tel que suit :

TABLEAU DU CONSEIL MUNICIPAL

ORDRE	FONCTION	Qualité (M. /Mme)	Nom	Prénom	Date de naissance	Date de la plus récente élection à la fonction	Suffrages obtenus
1	Maire	M.	FEDIEU	Dominique	04/04/1977	27 mai 2020	490
2	Premier Adjoint	M.	GUICHOUX	Alain	15/10/1951	27 mai 2020	490
3	2 ^{ème} Adjoint	Mme	SEGUIN	Marie-Christine	17/07/1966	27 mai 2020	490
4	3 ^{ème} Adjoint	M.	BLANCHARD	Alain	29/11/1956	27 mai 2020	490
5	4 ^{ème} Adjoint	Mme	JEUSSELIN JUNCK	Mireille	13/09/1960	27 mai 2020	490
6	Conseillère	Mme	BOULDOIRES DUSSOUCHAUD	Claudie	30/05/1958	27 mai 2020	490
7	Conseiller Municipal	M.	LARTIGUE	Thierry	22/09/1961	27 mai 2020	490

8	Conseillère	Mme	ARAGON	Joëlle	20/11/1964	27 mai 2020	490
9	Conseiller Municipal	M.	LE BOT	Stéphane	19/07/1973	27 mai 2020	490
10	Conseiller Municipal	M.	BEAUGER	Denis	15/01/1974	27 mai 2020	490
11	Conseillère	Mme	CABRAL BOIS	Isabelle	07/11/1974	27 mai 2020	490
12	Conseillère	Mme	PATARIN	Katia	18/05/1976	27 mai 2020	490
13	Conseiller Municipal	M.	DEBROSSE	Aurélien	22/05/1980	27 mai 2020	490
14	Conseillère	Mme	GOUPIL HAMON GILLET	Coralie	08/09/1987	27 mai 2020	490
15	Conseiller Municipal	M.	MARTIN	Jean-Claude	06/08/1949	27 mai 2020	201
16	Conseillère	Mme	GRIS	Priscilla	13/10/1980	27 mai 2020	201
17	Conseillère	Mme	FONTANILLE VELOSO	Corinne	28/08/1972	27 mai 2020	163
18	Conseillère	Mme	FERREIRA NEVES	Sofia	01/02/1965	17 mars 2021	490
19	Conseiller Municipal	M.	MERGALET	Christophe	24/12/1972	17 mars 2021	490

COMMUNE DE CUSSAC-FORT-MEDOC

DEPARTEMENT GIRONDE
ARRONDISSEMENT DE LESPARRE-MEDOC
CANTON SUD MEDOC

PROCES VERBAL

MENTION SPECIALE : ELECTION DU CINQUIEME ADJOINT AU MAIRE

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le procès-verbal détaillé ci-annexé,

Sous la présidence de Monsieur Dominique FEDIEU, Maire,

Suite à la désignation de deux assesseurs, Madame Coralie HAMON GILLET et Monsieur Aurélien DEBROSSE,

Suite à appel à candidature aux fonctions vacantes de 5^{ème} Adjoint au Maire,

Suite au dépôt de candidature par Monsieur Stéphane LE BOT,

Le Président a invité les membres du Conseil Municipal à procéder, au scrutin secret uninominal à l'élection du cinquième Adjoint au Maire,

Chaque Conseiller Municipal a déposé dans l'urne, après passage à l'isoloir, son bulletin de vote placé dans une enveloppe uniforme.

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

Nombre de votants : 19 dont 1 par procuration.

Nombre de suffrages déclarés nuls : 0.

Nombre de suffrages blancs : 6.

Nombre de suffrages exprimés : 19.

Majorité absolue : 10.

Monsieur Stéphane LE BOT a obtenu 13 suffrages et donc la majorité.

A été proclamé élu Cinquième Adjoint au Maire Monsieur Stéphane LE BOT et immédiatement installé dans ses fonctions.

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal a été invité à prendre acte de la modification de l'ordre du tableau du Conseil Municipal, qui en résulte, celui étant désormais établi tel que suit :

TABLEAU DU CONSEIL MUNICIPAL

ORDRE	FONCTION	Qualité (M./Mme)	Nom	Prénom	Date de naissance	Date de la plus récente élection à la fonction	Suffrages obtenus
1	Maire	M.	FEDIEU	Dominique	04/04/1977	27 mai 2020	490
2	Premier Adjoint	M.	GUICHOUX	Alain	15/10/1951	27 mai 2020	490
3	2 ^{ème} Adjoint	Mme	SEGUIN	Marie-Christine	17/07/1966	27 mai 2020	490
4	3 ^{ème} Adjoint	M.	BLANCHARD	Alain	29/11/1956	27 mai 2020	490
5	4 ^{ème} Adjoint	Mme	JEUSSELIN JUNCK	Mireille	13/09/1960	27 mai 2020	490
6	5 ^{ème} Adjoint	M.	LE BOT	Stéphane	19/07/1973	27 mai 2020	490
7	Conseillère	Mme	BOULDOIRES DUSSOUCHAUD	Claudie	30/05/1958	27 mai 2020	490
8	Conseiller Municipal	M.	LARTIGUE	Thierry	22/09/1961	27 mai 2020	490
9	Conseillère	Mme	ARAGON	Joëlle	20/11/1964	27 mai 2020	490
10	Conseiller Municipal	M.	BEAUGER	Denis	15/01/1974	27 mai 2020	490
11	Conseillère	Mme	CABRAL BOIS	Isabelle	07/11/1974	27 mai 2020	490

12	Conseillère	Mme	PATARIN	Katia	18/05/1976	27 mai 2020	490
13	Conseiller Municipal	M.	DEBROSSE	Aurélien	22/05/1980	27 mai 2020	490
14	Conseillère	Mme	GOUPIL HAMON GILLET	Coralie	08/09/1987	27 mai 2020	490
15	Conseiller Municipal	M.	MARTIN	Jean-Claude	06/08/1949	27 mai 2020	201
16	Conseillère	Mme	GRIS	Priscilla	13/10/1980	27 mai 2020	201
17	Conseillère	Mme	FONTANILLE VELOSO	Corinne	28/08/1972	27 mai 2020	163
18	Conseillère	Mme	FERREIRA NEVES	Sofia	01/02/1965	17 mars 2021	490
19	Conseiller Municipal	M.	MERGALET	Christophe	24/12/1972	17 mars 2021	490

2021-010

COMMISSIONS MUNICIPALES : MODIFICATIONS DES MEMBRES

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que suite à l'installation de deux nouveaux conseillers municipaux, il convient d'actualiser la composition des commissions municipales. Il propose à l'assemblée délibérante que, d'une part, Madame Sofia FERREIRA NEVES rejoigne les commissions 1. Développement social et 5. Urbanisme, voirie, réseaux et patrimoine communal et, d'autre part, Monsieur Christophe MERGALET les commissions 3, Fort Médoc et 4, Services de proximité et transition écologique. Il présente la délibération et introduit les débats.

Après que Monsieur le Maire ait constaté qu'aucune remarque complémentaire n'était proposée au débat,

La proposition de Monsieur le Maire est mise aux voix.

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Conseil Municipal n°2020-023 en date du 17 juin 2020, portant règlement intérieur du Conseil Municipal,

Vu la délibération du Conseil Municipal n°2020-024 en date du 17 juin 2020, fixant la composition des commissions municipales,

Vu le PV établi en date du 17 mars 2021, actant de la démission de Monsieur Jean-Luc NABET et installant dans ses fonctions de Conseiller Municipal Monsieur Christophe MERGALET, ainsi qu'actant de la démission de Madame Bernadette COUILLAUD BIBARD et installant dans ses fonctions de Conseillère Municipale Madame Sofia FERREIRA NEVES

Considérant qu'en vertu de la délibération n°2020-024, le périmètre et la composition des différentes commissions municipales avait été arrêtée ainsi :

COMMISSION	LISTE DES MEMBRES ELUS
1. DEVELOPPEMENT SOCIAL	Mireille JUNCK, Claudie DUSSOUCHAUD, Aurélien DEBROSSE, Katia PATARIN, Bernadette COUILLAUD-BIBARD, Corinne FONTANILLE
2. FINANCES ET BUDGETS	Marie-Christine SEGUIN, Isabelle BOIS, Alain GUICHOUX, Claudie DUSSOUCHAUD, Thierry LARTIGUE, Priscilla GRIS
3. FORT MEDOC	Jean-Luc NABET, Stéphane LE BOT, Alain BLANCHARD, Coralie HAMON-GILLET, Joëlle ARAGON, Priscilla GRIS
4. SERVICES DE PROXIMITE ET TRANSITION ECOLOGIQUE	Jean-Luc NABET, Stéphane LE BOT, Denis BEAUGER, Mireille JUNCK, Isabelle BOIS, Priscilla GRIS
5. URBANISME, VOIRIE, RESEAUX ET PATRIMOINE COMMUNAL	Alain GUICHOUX, Thierry LARTIGUE, Bernadette COUILLAUD -BIBARD, Marie Christine SEGUIN, Denis BEAUGER, Corinne FONTANILLE
6. VIE SCOLAIRE ET VIE ASSOCIATIVE	Alain BLANCHARD, Coralie HAMON-GILLET, Joëlle ARAGON, Katia PATARIN, Denis BEAUGER, Corinne FONTANILLE

Considérant qu'en vertu de la délibération n°2020-024, Monsieur Jean-Luc NABET avait donc été désigné par le Conseil Municipal comme membre des commissions suivantes : 3, Fort Médoc, 4, Services de proximité et transition écologique, et que Madame Bernadette COUILLAUD BIBARD avait été désignée quant à elle membre des commissions suivantes : 1. Développement social, 5. Urbanisme, voirie, réseaux et patrimoine communal,

Considérant qu'un siège est vacant dans chacune des quatre commissions susvisées, sans que, par ailleurs, la composition des deux autres commissions municipales ne soit a priori impactée,

Considérant qu'il convient en raison de la vacance de siège dans les quatre commissions susvisées, de procéder au remplacement de Monsieur Jean-Luc NABET et de Madame Bernadette COUILLAUD BIBARD, en respectant la continuité du principe de la représentation proportionnelle des listes et de l'application du règlement intérieur, et qu'en conséquence il est proposé à l'assemblée délibérante de procéder à la désignation de Madame Sofia FERREIRA NEVES comme membre des commissions suivantes 1. Développement social, 5. Urbanisme, voirie, réseaux et patrimoine communal et de Monsieur Christophe MERGALET des commissions suivantes 3, Fort Médoc, 4, Services de proximité et transition écologique,

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré par **18 VOIX POUR** et **1 ABSTENTION** par procuration (Jean-Claude MARTIN qui a donné procuration à Priscilla GRIS) :

1. **DESIGNE** Mme Sofia FERREIRA NEVES comme membre de la commission 1. Développement social,
2. **DESIGNE** Mme Sofia FERREIRA NEVES comme membre de la commission 5. Urbanisme, voirie, réseaux et patrimoine communal
3. **DESIGNE** Mr Christophe MERGALET comme membre de la commission 3, Fort Médoc
4. **DESIGNE** Mr Christophe MERGALET comme membre de la commission 4, Services de proximité et transition écologique,
5. **PREND ACTE** que la composition des six commissions municipales est désormais la suivante :

COMMISSION	LISTE DES MEMBRES ELUS
1. DEVELOPPEMENT SOCIAL	Mireille JUNCK, Claudie DUSSOUCHAUD, Aurélien DEBROSSE, Katia PATARIN, Corinne FONTANILLE, Sofia FERREIRA-NEVES
2. FINANCES ET BUDGETS	Marie-Christine SEGUIN, Isabelle BOIS, Alain GUICHOUX, Claudie DUSSOUCHAUD, Thierry LARTIGUE, Priscilla GRIS
3. FORT MEDOC	Stéphane LE BOT, Alain BLANCHARD, Coralie HAMON-GILLET, Joëlle ARAGON, Priscilla GRIS, Christophe MERGALET
4. SERVICES DE PROXIMITE ET TRANSITION ECOLOGIQUE	Stéphane LE BOT, Denis BEAUGER, Mireille JUNCK, Isabelle BOIS, Priscilla GRIS, Christophe MERGALET
5. URBANISME, VOIRIE, RESEAUX ET PATRIMOINE COMMUNAL	Alain GUICHOUX, Thierry LARTIGUE, Marie Christine SEGUIN, Denis BEAUGER, Corinne FONTANILLE, Sofia FERREIRA-NEVES
6. VIE SCOLAIRE ET VIE ASSOCIATIVE	Alain BLANCHARD, Coralie HAMON-GILLET, Joëlle ARAGON, Katia PATARIN, Denis BEAUGER, Corinne FONTANILLE

Le Conseil Municipal **APPROUVE** la délibération N°2021-010 comme suit :

Pour : 18

Contre : 0

Abstention :

1 par procuration

2021-011

DESIGNATION DE DELEGUES AU RESEAU DES SITES MAJEURS VAUBAN-MODIFICATION

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que suite à la démission de Monsieur Jean-Luc NABET, il convient d'actualiser la délibération portant désignation de délégués au Réseau des Sites Majeurs Vauban. Monsieur le Maire propose les candidatures suivantes : Monsieur Stéphane LE BOT comme titulaire et Monsieur Dominique FEDIEU comme suppléant. Il présente la délibération et introduit les débats.

Après que Monsieur le Maire ait constaté qu'aucune remarque complémentaire n'était proposée au débat,

La proposition de Monsieur le Maire est mise aux voix.

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Conseil Municipal n°2020-027 en date du 17 juin 2020, portant désignation de délégués au réseau des sites majeurs Vauban,

Considérant que par la délibération précitée Monsieur Jean Luc NABET et Monsieur Stéphane LE BOT ont été respectivement désignés délégué titulaire et délégué suppléant au sein des instances du Réseau VAUBAN,

Considérant que suite à la démission de Monsieur Jean Luc NABET, il y a lieu de modifier la délibération précitée,

Considérant les candidatures de Stéphane LE BOT en tant que délégué titulaire et de Dominique FEDIEU en tant que délégué suppléant,

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré par **18 VOIX POUR** et **1 ABSTENTION** par procuration (Jean-Claude MARTIN qui a donné procuration à Priscilla GRIS) :

1. **DESIGNE** Stéphane LE BOT en qualité de délégué titulaire et de Dominique FEDIEU en qualité de délégué suppléant qui siègera en cas d'absence ou d'empêchement de Stéphane LE BOT
2. **PRESCRIT** la transmission de la présente décision aux instances du Réseau des Sites Majeurs Vauban.
3. **AUTORISE** Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches et signer toutes les pièces nécessaires à cet effet.

Le Conseil Municipal **APPROUVE** la délibération N°2021-011 comme suit :

Pour : 18

Contre : 0

Abstention :

1 par procuration

2021-012

ASSOCIATION POUR AIDER PREVENIR ACCOMPAGNER EN MEDOC-AAPAM-MODIFICATION

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que suite à la démission de Madame Bernadette COUILLAUD BIBARD, il convient d'actualiser la délibération portant désignation de délégués dans les instances de l'association AAPAM. Monsieur le Maire propose les candidatures suivantes : Monsieur Dominique FEDIEU comme titulaire et Madame Claudie DUSSOUCHAUD comme suppléante. Il présente la délibération et introduit les débats.

Après que Monsieur le Maire ait constaté qu'aucune remarque complémentaire n'était proposée au débat,

La proposition de Monsieur le Maire est mise aux voix.

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Conseil Municipal n°2020-063 en date du 23 septembre 2020, portant désignation de délégués au réseau des sites majeurs Vauban,

Considérant que par la délibération précitée Monsieur Dominique FEDIEU et Madame Bernadette COUILLAUD BIBARD ont été respectivement désignés délégué titulaire et déléguée suppléante au sein des instances de l'association AAPAM,

Considérant que suite à la démission de Madame Bernadette COUILLAUD BIBARD, il y a lieu de modifier la délibération précitée,

Considérant les candidatures de Dominique FEDIEU en tant que délégué titulaire et de Claudie DUSSOUCHAUD en tant que délégué suppléant,

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré par **18 VOIX POUR** et **1 ABSTENTION** par procuration (Jean-Claude MARTIN qui a donné procuration à Priscilla GRIS) :

- DESIGNE** Dominique FEDIEU en tant que délégué titulaire et de Claudie DUSSOUCHAUD en tant que délégué suppléant qui siègera en cas d'absence ou d'empêchement de Dominique FEDIEU
- PRESCRIT** la transmission de la présente décision aux instances de l'association AAPAM.
- AUTORISE** Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches et signer toutes les pièces nécessaires à cet effet.

Le Conseil Municipal **APPROUVE** la délibération N°2021-012 comme suit :

Pour : 18 Contre : 0 Abstention : 1 par procuration

2021-013

DESIGNATION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que suite à la démission de Madame Bernadette COUILLAUD BIBARD, il convient de procéder à une nouvelle élection des membres du Conseil d'Administration du CCAS issus du Conseil Municipal. Après accord unanime pour désigner sans recourir au scrutin secret les membres du CA du CCAS, il est procédé à un vote à main levée pour valider une liste unique de candidats proposée par Monsieur le Maire, constituée après consultation des membres de l'assemblée délibérante à ce sujet.

Après que Monsieur le Maire ait constaté qu'aucune remarque complémentaire n'était proposée au débat,

La proposition de Monsieur le Maire est mise aux voix.

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Conseil Municipal n°2020-026 en date du 17 juin 2020, portant désignation des membres du Centre Communal d'Action Sociale,

Considérant que par la délibération précitée, le Conseil Municipal avait désigné 5 membres élus par le Conseil Municipal pour siéger au Conseil d'Administration du CCAS, à Savoir :

MEMBRES ELUS
Mireille JUNCK
Claudie DUSSOUCHAUD
Marie-Christine SEGUIN
Bernadette COUILLAUD-BIBARD
Priscilla GRIS

Considérant que le mode de scrutin applicable est de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste, sans panachage, ni vote préférentiel,

Considérant qu'au titre de la délibération précitée, une seule liste composée des 5 membres élus avait été soumise au vote de l'assemblée délibérante,

Considérant en conséquence que pour faire face à la vacance résultant de la démission de Madame Bernadette COUILLAUD BIBARD, il convient de procéder à une nouvelle élection intégrale des 5 membres élus par le Conseil Municipal, et ceci à nouveau au scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste, sans panachage, ni vote préférentiel,

Considérant que la désignation des membres élus par le Conseil Municipal intervient par l'intermédiaire d'un scrutin secret, sauf accord unanime contraire en application de l'article L. 2121-21 du CGCT,

Considérant que Monsieur Le Maire invite les listes de candidats à se faire connaître, et que suite à cet appel à candidature, il est recensé 1 seule liste de candidats composées tel que suit :

MEMBRES ELUS
Mireille JUNCK
Claudie DUSSOUCHAUD
Marie-Christine SEGUIN
Stéphane LE BOT
Priscilla GRIS

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré par **18 VOIX POUR** et **1 ABSTENTION** par procuration (Jean-Claude MARTIN qui a donné procuration à Priscilla GRIS) :

- CONSTATE** que consensus est établi sur un mode de désignation des membres à élire au conseil d'administration du CCAS, par une élection à main levée, étant entendu qu'une seule liste de candidats a été enregistrée, sur proposition de Monsieur le Maire, après consultation des membres de l'assemblée délibérante.
- ARRETE** la composition des représentants du Conseil Municipal au sein du Conseil d'Administration du CCAS tel que suit :

MEMBRES ELUS
Mireille JUNCK
Claudie DUSSOUCHAUD
Marie-Christine SEGUIN
Stéphane LE BOT
Priscilla GRIS

Le Conseil Municipal **APPROUVE** la délibération N°2021-013 comme suit :

Pour : 18

Contre : 0

Abstention : 1 par procuration

L'ORDRE DU JOUR ETANT EPUISE, LA SEANCE EST LEVEE A 19h03